



Protocole sanitaire

Avant de me rendre au judo :

- Je m'assure que je ne suis pas personne contact d'un cas de COVID-19 positif déclaré
- Je m'assure que je ne présente pas les symptômes faisant suspecter une infection au COVID-19 (fièvre, rhume, toux, douleur thoracique, fatigue, perte de goût ou d'odorat, diarrhées, ...). Dans le cas contraire, je reste chez moi et consulte un médecin
- Si j'ai eu la COVID-19, je dois en premier lieu consulter un médecin avant ma reprise

L'accès à la salle est strictement réservé aux pratiquants et encadrants

- Les participants attendent l'encadrant à l'extérieur de la salle des sports
- Le port du masque est obligatoire pour les plus de 11 ans, sauf sur le temps de pratique. Les encadrants doivent porter le masque en permanence.
- La friction des mains au gel hydroalcoolique est obligatoire à l'entrée
- Les douches et vestiaires ne sont pas accessibles: vous devez arriver en kimono, et avoir une bouteille personnelle pour boire, ainsi qu'un sac pour y ranger vos effets personnels pendant l'entraînement
- La désinfection des mains et pieds est obligatoire avant de monter sur le tatami
- L'accès aux sanitaires est autorisé pendant l'entraînement, un désinfectant est à disposition avant et après l'utilisation
- Merci de respecter le sens de circulation indiqué

